



VALLÉE DE CHAMONIX-MONT-BLANC PASSER D'UNE LOGIQUE D'ADAPTATION RÉACTIVE À UNE LOGIQUE D'ANTICIPATION

Dans la vallée de Chamonix-Mont-Blanc, les impacts du changement climatique ne sont pas un lointain futur mais une réalité de terrain évidente. Ces effets sont particulièrement tangibles dans le domaine touristique où l'évolution de l'enneigement, le glissement des saisons et la modification des paysages nécessitent des actions d'adaptation efficaces et partagées.



CONTEXTE

Le toit de l'Europe, en première ligne face au changement climatique

> Le territoire

La Communauté de communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc se compose de quatre communes : Chamonix-Mont-Blanc, Les Houches, Servoz et Vallorcine. Une population de près de 15 000 personnes vit sur ces terres à la géographie exceptionnelle (80 000 lits touristiques). La vallée de Chamonix est enserrée entre deux massifs, le Mont Blanc et les Aiguilles Rouges, et compte quatre glaciers dont la célèbre Mer de Glace (le plus grand glacier de France, qui s'étend sur 2 500 mètres de dénivelé). La vallée est l'un des sites naturels les plus visités au monde grâce au Mont Blanc, point culminant de l'Europe occidentale (4 807 mètres). Cinq millions de touristes, d'alpinistes et d'amateurs de montagne se rendent chaque année sur le territoire. En outre, la vallée de Chamonix se situe à l'entrée du tunnel du Mont-Blanc fréquenté par quelque 2 millions de véhicules chaque année, source d'une importante pollution de l'air.

Cette situation particulière fait de la vallée de Chamonix un lieu unique, véritable laboratoire « in situ » du changement climatique. Celui-ci touche deux à trois fois plus rapidement les grands massifs montagneux que le reste de la planète. Ainsi dans le Massif du Mont-Blanc, l'altitude et la situation géographique expliquent une hausse de la température de plus de 2°C depuis 1951 (données ORCAE)*, plus importante que sur le reste de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Conséquence du réchauffement, le dégel est de plus en plus profond et certains pans de parois sont déstabilisés. D'importants volumes de roches se détachent. La fréquence et le volume des éboulements augmentent. Le réchauffement climatique modifie profondément les paysages et impacte les pratiques en haute montagne. Certains itinéraires sont de moins en moins enneigés en période estivale. Certaines courses mêlant rocher et glace sont devenues difficilement praticables en été, à l'image de l'arête des Cosmiques.

*Observatoire régional climat air énergie

> La collectivité et son projet de territoire durable

La vallée de Chamonix-Mont-Blanc, avec ses partenaires institutionnels et ses voisins frontaliers, est résolument engagée dans la transition écologique et l'adaptation au changement climatique. Elle a été la première collectivité de montagne à adopter un **Plan climat énergie territorial (PCET)** volontaire en 2012 et est reconnue TEPOS-CV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) depuis 2016.

En outre, la collectivité a mobilisé les acteurs locaux afin de réaliser un **Plan climat haute montagne**, adopté en 2018. Document évolutif, ce plan prévoit 7 orientations concrètes en faveur de l'adaptation, déclinées en actions. La mise en œuvre du plan mobilise un budget de 32 millions d'euros pour les quatre premières années. De manière complémentaire, le programme transfrontalier **AdaPT Mont Blanc**, projet stratégique de l'Espace Mont-Blanc, cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme France Italie ALCOTRA 2014-2020, fournit aux décideurs locaux des outils de planification et de gestion pour construire une stratégie d'adaptation du territoire au changement climatique.

En parallèle, la Communauté de communes s'inscrit dans le **Plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve** (PPA II approuvé en 2019). Elle a également renouvelé sa candidature au programme des **Espaces Valléens**, programme européen destiné à la mise en œuvre de projets de développement touristique par la valorisation du patrimoine naturel et culturel. Ce dernier a pour but de faire face au changement climatique et à l'évolution des attentes des touristes. Enfin, depuis janvier 2021, les élus de la collectivité ainsi que ceux des quatre communes membres, avec l'appui de l'ADEME, se sont engagés dans la **démarche Cit'ergie**, outil de management et d'évaluation des politiques énergétiques de la collectivité intégrant systématiquement les enjeux de la transition écologique.

LE PLAN CLIMAT HAUTE MONTAGNE EN BREF

Les sept orientations du plan climat haute montagne concernent :

- l'adaptation des conditions d'accueil dans les refuges,
- la réorganisation des périodes d'ouverture des remontées mécaniques assurant l'accès à la haute montagne (échanges en cours avec la Compagnie du Mont Blanc),
- la surveillance des équipements confrontés à la dégradation du permafrost,
- la modification et la sécurisation des accès à la haute montagne et aux refuges (le recul des glaciers conduit à une instabilité des moraines, rendant dangereux le maintien de certains accès et itinéraires),
- l'adaptation de certaines infrastructures touristiques,
- la mise en œuvre du programme transfrontalier ADAPT' Mont Blanc,
- le renforcement de la prévention et de la formation des pratiquants (alpinistes, skieurs, touristes).



PRESENTATION DE L'EXPERIENCE

L'adaptation s'accélère à de multiples niveaux (tourisme, économie, transfrontalier)

> Objectifs et enjeux de la démarche

Sur ce territoire plus qu'ailleurs, l'adaptation au changement climatique doit être traitée de manière transversale, de façon à englober les nombreux champs concernés : la biodiversité et sa préservation, la question des risques naturels (avalanches, éboulements...), le modèle économique de la vallée chamoniarde, basé en grande partie sur le tourisme, les problématiques de pollution liées aux mobilités mais également aux modes de chauffage, la nécessité d'adapter les bâtiments et infrastructures (rénovation énergétique), l'organisation des mobilités (transports collectifs, pistes cyclables...), l'aménagement du territoire au travers des documents de planification (Plans Locaux d'Urbanisme), le développement de l'économie circulaire... En s'appuyant à la fois sur son plan climat haute montagne et sur le programme AdaPT Mont-Blanc, la collectivité Vallée de Chamonix-Mont-Blanc mène de front une série d'actions d'adaptation. L'ambition de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc est de passer d'une logique d'adaptation réactive à une logique d'anticipation, intégrée systématiquement en tant que critère incontournable de toutes ses politiques territoriales.

> Principales étapes

Le projet AdaPT Mont-Blanc a donné lieu à la création d'outils de planification et de gestion du territoire, destinés à aider les collectivités de l'Espace Mont-Blanc (Valais, vallée de Chamonix et Val digne valdôtaine). Parmi ces outils, un rapport scientifique sur le climat dans l'Espace Mont-Blanc fournit des indications sur l'évolution des paramètres climatiques et leur impact sur l'environnement et les activités humaines aux horizons 2035, 2060 et 2080. Une boîte à outils a été conçue et mise en ligne pour aider les élus dans leur stratégie d'adaptation. Cette plateforme web recense 22 actions, plus de 30 bonnes pratiques et 4 cas pilotes. Elle est le fruit d'une démarche participative entre élus, acteurs socio-économiques et associatifs (plus de 200 participants).

Le tourisme de demain, un changement de modèle économique nécessaire.

Les 21 et 28 mai 2021, un séminaire a réuni les communes de la Vallée de Chamonix, la Commission tourisme de la collectivité et l'Office de tourisme intercommunal autour d'un objectif commun : adapter l'offre touristique de la vallée afin de répondre aux enjeux climatiques, économiques et sanitaires présents et à venir. Les orientations et actions qui ont émergé seront intégrées à la feuille de route de l'Office de tourisme pour la période 2021-2024, qui met l'accent sur les enjeux du changement climatique et la nécessaire adaptation de la destination vers un tourisme durable.

Des actions autour de la diversification touristique seront mises en œuvre (développement du tourisme de fraîcheur par ex...). Enfin, on peut citer des projets innovants en cours de réflexion, tels que la création d'un lieu d'accueil sur la thématique du tourisme scientifique pour lequel des études sont lancées.

Parallèlement, l'adaptation des infrastructures et bâtis touristiques, engagée depuis plusieurs années, se poursuit. Le site emblématique du Montenvers fait l'objet en 2021-2022 d'un projet de réhabilitation qui implique le réaménagement de l'accès à la Mer de Glace (déplacement de la télécabine plus près du glacier) et l'ouverture d'un Glaciorium, Centre international d'interprétation des glaciers et du climat, qui permettra de sensibiliser les visiteurs aux évolutions du climat et des glaciers. Pour mener à bien cette vaste opération, une délégation de service public a été confiée à la Compagnie du Mont-Blanc SA.

La Compagnie du Mont-Blanc porte par ailleurs le projet de reconstruction des remontées mécaniques des Grands Montets (architecte Renzo Piano) en parallèle de l'aménagement des abords des pieds de piste qui sera réalisé par la commune de Chamonix.

Enfin, plusieurs autres requalifications sont programmées telles que la rénovation des refuges du Couvercle, de la Charpoua, la modification des tracés des itinéraires touristiques pour faire face au recul des glaciers, à l'instabilité des moraines et des parois rocheuses...

Le CREA Mont-Blanc, Centre de recherches sur les écosystèmes d'altitude, a initié une démarche d'observation participative de l'environnement (géologie, faune, flore) qui permet de compléter les données récoltées par les scientifiques de l'ONG et d'affiner leur connaissance des changements en cours. Sur la base des données et de nombreuses recherches scientifiques, le CREA a mis à la disposition de tous un site-ressource, l'Atlas Mont-Blanc, mine d'informations qui donne à voir, sous forme d'indicateurs ou de synthèses, le fonctionnement du vivant et son évolution dans le massif du Mont-Blanc. L'équipe du CREA entend diffuser largement la connaissance du vivant et du changement climatique, auprès des citoyens, des élus mais aussi auprès du monde économique. Ainsi, en avril 2021, le CREA a donné un webinar sur le thème « Rendre nos organisations vivantes et résilientes » en partenariat avec le pôle Mont Blanc Industries.

BILAN ET PERSPECTIVES

Le territoire poursuit sa trajectoire d'adaptation et de résilience

> Les résultats

Le projet AdaPT Mont-Blanc a eu un effet d'accélérateur pour les territoires, faisant émerger de nombreuses solutions et actions concrètes. De surcroît, ce projet a permis de développer une culture commune du changement climatique dans le massif entre tous les partenaires, qu'ils soient scientifiques, élus ou citoyens.

La mobilisation des acteurs du tourisme en mai 2021 a abouti à la définition de cinq axes prioritaires, parmi lesquels plus particulièrement la nécessité d'étendre le modèle économique sur toute l'année (tourisme quatre saisons) et l'importance de réduire l'impact écologique du tourisme. Les cinq axes vont se décliner en 30 actions spécifiques, tenant compte en toile de fond des enjeux environnementaux et climatiques.

> Les perspectives

Côté tourisme, pour le Mont-Blanc, l'un des sites naturels les plus prisés au monde, l'enjeu n'est pas tant de maintenir l'intérêt touristique pour le territoire mais bien de veiller à préserver les milieux naturels et à sensibiliser les publics. Les aménagements et rénovations des refuges et sites d'accès à la haute montagne vont se poursuivre.

Par ailleurs, un dossier de candidature a été déposé pour l'inscription du massif du Mont-Blanc au patrimoine de l'Unesco, par la ville de Chamonix et par la conférence transfrontalière Mont-Blanc (France, Italie, Suisse). Une telle reconnaissance permettra de sensibiliser encore davantage aux enjeux du changement climatique dans cette zone.

En parallèle, pour la programmation Interreg 2021-2027 de l'UE, le comité exécutif de l'Espace Mont-Blanc entend proposer en priorité des projets qui visent l'adaptation aux changements climatiques, dans la continuité des actions entreprises dans la période précédente (AdaPT 2014-2020).

Les acteurs impliqués

- La Communauté de communes Vallée de Chamonix-Mont-Blanc et ses 4 communes membres
- Auvergne-Rhône-Alpes Energie-Environnement
- L'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes
- L'Union Européenne (projet Adapt' Mont-Blanc)
- L'Espace Mont-Blanc
- Le CREA Mont-Blanc
- ASTERS, conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie
- ARNAR, association des réserves naturelles des Aiguilles rouges
- Le laboratoire EDYTEM, rattaché à l'université Savoie Mont-Blanc et au CNRS
- Le groupe Compagnie du Mont-Blanc S.A.
- L'Office de tourisme de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc
- L'Office national des forêts
- La Conseil en architecture, urbanisme et environnement de Haute-Savoie

Sources

[La boîte à outils AdaPT' Mont-Blanc](#)

[Vidéo « Les résultats du projet AdaPT Mont- Blanc »](#)

[Le dossier de presse transition écologique de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc](#)

[Le Plan climat haute montagne](#)

Contact

Emmanuelle LEVALLOIS, Directrice Aménagement et Transitions
Vallée de Chamonix-Mont-Blanc
emmanuelle.levallois@ccvcmf.fr / 04.50.53.75.33.

Avec le soutien de :

